

PARCOURS DE FORMATION À DESTINATION DES ENTREPRISES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN



pour Sécuriser, Moderniser et Développer son Activité

**Objectif : Accompagner le Commerçants et les Artisans
dans la mise en oeuvre de nouveaux outils**

La crise sanitaire a modifié les comportements des consommateurs.

Fidéliser ou conquérir de nouveaux clients, s'adapter aux usages
du e-commerce, passer le cap de la transition numérique, ...
le secteur du commerce fait face à d'importantes évolutions !

Intervenantes :

Fanny LE SAUX

Conseil et formation en Communication

- Stratégie de communication
- Plan d'actions et d'outils de communication
- Charte graphique et identité visuelle
- Réseaux Sociaux

Ghislaine FERNANDES-COZ

Conseil et formation pour TPE/PME

- Développement commercial
- Relation Client
- Vente & Négociation
- Management
- Conduite de changement

Contact :

Laetitia JOVINE

05 59 33 46 10

l.jovine@cc-nordestbearn.fr

Programme



➤ Définir sa stratégie Marketing (1 jour)

- Connaître les fondamentaux du marketing (marché, cible, concurrence, positionnement, stratégie produit, fidélisation)
- Réaliser un plan Marketing et Piloter ses actions commerciales

➤ Construire ses outils de communication (1 jour)

- Construire son plan de communication
- Choisir les bons supports de communication
- Décliner son Identité Visuelle

➤ Exploiter un fichier clients et créer une campagne Mail (1 jour)

- Identifier l'intérêt de l'utilisation d'un fichier client
- Constituer et exploiter une base de données clients
- Créer une campagne mail

➤ Optimiser l'utilisation de ses réseaux sociaux (2 jours)

- Mesurer les enjeux du digital et des médias sociaux par les clients
- Utiliser les réseaux sociaux de manière optimisée
- Maîtriser sa E-réputation

Tarifs

350€ / jour et par stagiaire

1750€ / stagiaire pour le parcours complet

GFC Conseil & Formation est certifié QUALIOP1 et est autorisé par L'AGEFICE à dispenser le dispositif MALLETTE DU DIRIGEANT.

A ce titre, les formations proposées pourront être prises en charge, tout ou partie, par les fonds de la formation professionnelle (*sous réserve d'être à jour de ses cotisations*).

Pour les commerçants et artisans, le reste à charge après utilisation du fonds formation pourra être financé par la CCNEB au titre du FISAC **soit coût = 0€.**

Les p'tits



Prise en charge de toutes les modalités administratives :

- Etude des droits à la formation
- Elaboration du dossier de demande de financement.
- Suivi et validation de toutes les étapes jusqu'au remboursement de l'action de formation.

Des outils opérationnels applicables immédiatement dans son entreprise :

- Des méthodes pédagogiques basées sur l'échange et l'interactivité.